



Mende, le 2 juin 2016

## Communiqué de presse

---

### **La préfecture de la Lozère accueille un nouveau directeur des libertés publiques et des collectivités locales.**

---

Gérard CIROTTE ayant fait valoir ses droits à la retraite, la préfecture de la Lozère accueille, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, un nouveau directeur des libertés publiques et des collectivités locales : Nicolas PERON.

Les directeurs de préfecture sont chargés, sous l'autorité des préfets et des autres membres du corps préfectoral, de l'application des textes législatifs et réglementaires, notamment de ceux relatifs à la garantie des libertés publiques et au contrôle administratif des collectivités locales et de leurs établissements publics. Ils participent également à la mise en œuvre des politiques ministérielles et interministérielles et peuvent se voir confier des missions ou fonctions spécifiques impliquant des responsabilités particulières.

M. PERON rejoint la Lozère après 7 ans passés au secrétariat général des affaires régionales ( SGAR) de la préfecture de Guadeloupe où il occupait un poste de responsable de mission chargé des audits des opérations cofinancées par les fonds européens.

Avant 2007, il a successivement occupé plusieurs postes de chef de bureau au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Agé de 46 ans, Nicolas PERON est titulaire d'un Master 2 en administration et management public obtenu en 2013.